

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20180326-DEL019-18-DE
Date de télétransmission : 05/04/2018
Date de réception préfecture : 05/04/2018

DELIBERATION N° DEL019-18

L'an deux mille dix-huit, le 26 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 20 mars 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEE, C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, J.M. BERINGUIER, A. DUSSERRE, H. EL GARES, D. FINAZZO, J.-P. GABBERO, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir à Jean-Paul Gabbero, en date du 26 mars 2018)
M. BERTHOLLET Paul (Pouvoir à Claude Sergent, en date du 26 mars 2018)
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 26 mars 2018)
M^{me} GERACI Marianne (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 26 mars 2018)
M. MORIN Georges (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 26 mars 2018)

Absents excusés :

M^{me} AMBREGNI Nadège
M. DUBOIS Stéphane
M^{me} GONZALEZ Gisèle
M^{me} ROULAND Chloé

M. THIERRY BARRAL A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Budget primitif 2018.

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le budget primitif 2018 de la ville.

En section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 9 503 819,05 €.

En section d'investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 5 050 921,71 €.

Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le budget primitif de la ville pour l'année 2018.

Conclusions : la présente délibération est approuvée par 21 voix pour et 4 contre.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 26 mars 2018.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. VERRI".

Pierre VERRI.